PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 14 avril 2023

COMMUNE DE CHASSILLE

Convocation du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Michel LEGENDRE, Maire.

Présents : DROUET Lucie, BOTEL Amélie, PEUVION Cyrille, PATRY Thomas, LAUNAY Harmonie et TISON Laurent.

Absents excusés : VOYDIE Polomnie, DONNET Sébastien, FEURPRIER Nadège et GAUTIER Sandrine.

Secrétaire de séance : PEUVION Cyrille

Date convocation :	07 avril 2023	Date affichage :	07 avril 2023
Nombre Membres :	11	Membres présents :	7

Ordre du jour :

- Vote des taux fiscalité locale directe
- Demandes de subventions associations
- Aménagement bord de la Vègre – Compte rendu réunion
- Réfection Place de l'Eglise
- Affaires diverses
    - Nomination membres Conseil citoyen
    - Benne déchets verts
    - Drapeaux/Plaque façade mairie
    - Réso'Ap

Le compte rendu de la séance du 10 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

TAUX IMPOSITION TAXES DIRECTES LOCALES ANNEE 2023

Délibération 2023-04-14-14

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de conserver pour l'année 2023, les taux ayant été votés pour l'année 2022 en matière de fiscalité locale directe et précise qu'il convient, cette année, de voter un taux pour la taxe d'habitation concernant les résidences secondaires.
Il leur propose donc de voter les taux en matière de fiscalité locale directe de la façon suivante :

Taxe foncière bâti : 35,05 %
Taxe foncière non bâti : 30.19 %
Taxe d'habitation : 17,96 %

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et votent les taux en matière de fiscalité locale directe pour l'année 2023 comme énoncé ci-avant.

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2023
Délibération 2023-04-14-15

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal les demandes de subventions reçues jusqu'à présent pour l'année 2023.

Les membres du Conseil municipal ont décidé d'allouer les subventions suivantes :

Association sportive Les Hirondelles Bellevue	22 € (22€/élève)
Foyer socio-éducatif-collège Bellevue	176 € (22€/élève)
Collège Saint Michel	66 € (22€/élève)
MFR Coulans sur gée	22 € (22€/élève)
ADAPEI de la Sarthe	45 €
Génération mouvement- Aînés	150 €
Banque Alimentaire	100 €
Batterie Fanfare – Espérance de Loué	85 €
ECLA asso parents élèves SIVOS	160 €
Batterie Fanfare - l'Espérance de Loué	80 €
TELETHON AFM	60 €
TOTAL	**966 €**

AMENAGEMENT BORDS DE LA VEGRE
COMPTE RENDU REUNION AVANT PROJET
Délibération 2023-04-14-16

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal l'avant-projet réalisé par les architectes de l'entreprise ZEPPELIN concernant l'aménagement des bords de la Vègre.
Les membres du Conseil municipal émettent à l'unanimité un avis favorable à cet avant-projet, qui permet de conserver la nature, mais ne souhaitent pas, cependant, qu'une partie des places de parking situées sur le parking VL soient supprimées. Ils proposent d'ajouter un cheminement sur le chemin du Moulin qui indiquerait celui en contre-bas.
Monsieur le Maire leur présente également un état prévisionnel des dépenses avec les subventions susceptibles d'être allouées dans le cadre de ce projet.

Les membres du Conseil municipal souhaitent donc continuer le projet et donnent leur accord, à l'unanimité, à Monsieur le Maire pour solliciter des subventions.

REFECTION PLACE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'évoquer la réfection de la Place de l'église ultérieurement, ce que les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité.

CHANGEMENT COMPTEUR DE L'EGLISE
Délibération 2023-04-14-17

Monsieur le Maire informent les membres du Conseil municipal avoir reçu deux devis pour le changement du compteur de l'église ne répondant plus aux normes.

SARL Loïc BERGER: 2 430,98 € TTC
SARL LG : 2 219,51 € TTC

Monsieur le Maire propose de retenir le devis de la SARL Loïc BERGER pour réaliser ces travaux étant donné que cette entreprise a déjà réalisée de nombreux travaux sur la commune et intervient toujours très rapidement dès que besoin.

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et l'autorisent à signer le devis pour un montant de 2 430,98 € TTC.

BUDGET ASSAINISSEMENT-DECISION MODIFICATIVE 1
Délibération 2023-04-14-18

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal que le montant prévu sur le compte 706129 du budget assainissement 2023 est insuffisant pour pouvoir régler la facture de redevance pour modernisation du réseau de collecte et qu'il convient de modifier le budget assainissement de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

COMPTES	MONTANT
61523	- 11,00 €
706129	+ 11,00 €

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal un état des finances de la LBN Communauté qui reflète une gestion correcte et qui permet de réaliser les projets souhaités.

- Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal différents modèles de plaques représentant les drapeaux français et européen pouvant être installés sur la façade de la mairie en remplacement des drapeaux actuels dont l'état se dégradent rapidement avec le vent. Les membres du Conseil municipal choisissent le modèle suivant :

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal avoir été sollicité par LBN Communauté pour trouver des habitants susceptibles d'être intéressés pour faire partie du comité de suivi citoyen. Il précise que cela ne peut pas être un élu. Lucie DROUET, conseillère municipale, informe Monsieur le Maire qu'un administré est intéressé. Monsieur le Maire prendra contact avec lui pour le remercier.

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la création de Réso'Ap regroupant des bénévoles, managés par la MSA, chargés du service à la personne (transport, accompagnement, solidarité…). Il précise que le réseau est à la recherche de bénévoles.

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le lave-vaisselle de la salle des fêtes/restaurant scolaire a été renouvelé. Il remercie vivement Dominique VOYDIE, pour les travaux d'électricité qu'il a effectué ainsi que Thomas PATRY.

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que Lucie DROUET a continué ses recherches concernant le spectacle de Noël de cette année et a trouvé un artiste proposant un spectacle de marionnettes. Les membres du Conseil municipal sont favorables à cette proposition et sollicitent Monsieur le Maire à prendre contact avec lui.

- Harmonie LAUNAY, conseillère municipale, suggère l'installation d'un distributeur de pain sur la commune. Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition et sollicitent Monsieur le Maire à prendre contact avec la boulangère du village afin de savoir si elle serait susceptible d'être intéressée.

Fin de la séance à 22h20.

Délibérations :

2023-04-14-14	**TAUX IMPOSITION TAXES DIRECTES LOCALES ANNEE 2023**
2023-04-14-15	**DEMANDES DE SUBVENTIONS 2023**
2023-04-14-16	**AMENAGEMENT BORDS DE LA VEGRE** **COMPTE RENDU REUNION AVANT PROJET**
2023-04-14-17	**CHANGEMENT COMPTEUR DE L'EGLISE**

Suivent les signatures

Michel LEGENDRE
Maire

Cyrille PEUVION
Secrétaire de séance